

ANNEXE XVIII
(*article 61*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE DU
RÈGLEMENT R.A.V.Q. 557

INTERVENTION EN MATIÈRE DE TRANSPORT, DE TRAVAUX
ROUTIERS, DE TROTTOIRS, DE PISTES CYCLABLES, D'ÉCLAIRAGE,
DE SIGNAUX LUMINEUX ET DE SIGNALISATION SUR LE RÉSEAU
ROUTIER RELEVANT DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CHAPITRE I

PROLONGEMENT DU BOULEVARD ROBERT-BOURASSA ENTRE LES
BOULEVARDS LÉBOURGNEUF ET BASTIEN – PARTICIPATION
FINANCIÈRE DE LA VILLE

1. Le projet porte sur le prolongement du boulevard Robert-Bourassa entre le boulevard Lebourgneuf et le boulevard Bastien. Les fonds représentent la participation financière de la Ville de Québec à ce projet et seront versés au ministère des Transports du Québec qui agit à titre de maître d'œuvre du projet en vertu des dispositions du protocole.

CHAPITRE II

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIERRE-BERTRAND DANS
L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES

2. Le projet consiste à réaménager le tronçon du boulevard Pierre-Bertrand compris entre la rue des Rocailles et le boulevard Lebourgneuf. Les travaux peuvent comprendre la réfection et l'élargissement de la structure de chaussée et du pavage, l'installation de bordures, de trottoirs, de systèmes d'éclairage, de signaux lumineux, l'aménagement d'une piste cyclable, la plantation d'arbres ainsi que tout autre ouvrage connexe de compétence d'agglomération. Les services professionnels peuvent comprendre outre les services habituels, de confection des plans et devis, de surveillance de chantier et de contrôle de la qualité, les services liés aux procédures judiciaires intentées contre la ville, à la vérification financière ainsi que tout autre service connexe au projet.

CHAPITRE III

RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION DU BOULEVARD SAINT-CLAUDE ET DE LA ROUTE SAINTE-GENEVIÈVE

3. Les travaux peuvent comprendre la réfection de la structure de chaussée, du pavage, des bordures, des trottoirs, de l'éclairage, l'installation de signaux lumineux, la plantation d'arbres ainsi que tout autre ouvrage connexe.

TOTAL : 1 634 241,42 \$